



**Syndicat des fonctionnaires
municipaux de Québec (fisa)**

**INFO FLASH
DÉCEMBRE 2024**

Mot du président

En cette période festive, nous tenons à vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que ce temps de célébration soit rempli de joie, de paix et de précieux moments en compagnie de vos proches.

Cette année a été marquée par des avancées significatives pour nos conditions de travail. Nous sommes fiers de la nouvelle convention collective négociée avec succès, assurant ainsi des conditions de travail améliorées et un avenir prometteur pour tous nos membres. Ces réalisations sont le fruit de notre solidarité et de notre engagement commun. Ensemble, nous avons démontré que notre voix compte et que nous pouvons obtenir des résultats concrets.

Nous souhaitons également mettre en lumière l'importance de notre service aux citoyens. En tant que représentants de la communauté, nous avons un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration du bien-être collectif. Grâce à nos efforts, nos compétences et notre engagement, nous continuons à offrir des services de qualité qui font la différence dans la vie quotidienne des citoyens. C'est une fierté pour nous de voir à quel point notre travail impacte positivement la société.

Regardons vers l'avenir avec optimisme. Les défis ne manqueront pas, mais ensemble, nous sommes prêts à les relever. Continuons à construire notre ville avec des employés forts, innovants et au service de tous.

Le Conseil syndical et le Comité exécutif se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à votre famille, de joyeuses Fêtes et une nouvelle année pleine de succès et de prospérité.

Réal Pleau
Président

Bonne retraite

Le Comité exécutif, le Conseil syndical et le personnel administratif du Syndicat, se joignent au Comité d'évaluation des emplois fonctionnaires pour souhaiter une belle et longue retraite bien méritée à notre ami et collègue Yves Rochette !

Yves siège au conseil syndical depuis 2013 et sur plusieurs comités dont le comité d'évaluation des emplois.

Nous tenons Yves, à te remercier sincèrement pour ton engagement, ta rigueur et ta bonne humeur au travail. Après 40 ans de loyaux services, c'est maintenant l'heure de penser à toi !

Merci pour toutes ces belles années à travailler fort, mais toujours dans le plaisir.

À bientôt !

Tes collègues et amis du SFMQ

Secteur B—occasionnel loisir

Comme vous le savez, votre Syndicat se prépare activement pour les prochaines négociations qui débiteront en janvier prochain. Vos réponses au sondage ont été compilées, ce qui nous permettra de réaliser le cahier de demandes qui sera soumis à la Ville.

La prochaine étape sera de vous rencontrer en assemblée pour vous présenter les résultats du sondage et les demandes que nous négocierons pour vous. Lors de cette assemblée, vous aurez aussi l'occasion de voter pour donner à votre Syndicat le mandat de négocier avec la Ville afin d'améliorer vos conditions de travail.

Marquez le 16 janvier 2025 dans votre calendrier. L'assemblée se tiendra au centre communautaire Michel-Labadie, 3705, avenue Chauveau. L'heure précise vous sera confirmée par l'avis de convocation qui sera envoyé sous peu.

J'en profite pour vous présenter le comité de négociation. Il sera formé de Mme Caroline Labonté, issue du Service des loisirs, de M^e Marianne Gilbert, notre conseillère syndicale de la FISA, qui a mené la négociation des employés fonctionnaires, de M. Richard Maheux, employé occasionnel loisirs et membre du conseil syndical ainsi que de moi-même.

Nous avons tous hâte de rencontrer l'employeur pour vous afin d'améliorer vos conditions de travail !

Benoit Fiset
Directeur administratif

MOT DE VOTRE DIRECTEUR SYNDICAL

C'est avec le cœur rempli de belles pensées que je vous souhaite la plus merveilleuse période des Fêtes. J'en profite également pour souhaiter à tous une bonne saison hivernale aussi bien à ceux qui travaillent dans les centres communautaires, les patinoires extérieures, le centre de glisse et les centres de plein air. Il me fera plaisir de vous rencontrer en personne lors de notre rencontre sur le renouvellement de notre convention collective prévue le 16 janvier à 19 h au centre communautaire Michel-Labadie.

Richard Maheux
Directeur syndical
Secteur B—occasionnel loisirs



Préposés à la répartition des appels d'urgence

Même pendant les Fêtes, les urgences ne prennent pas de pause. Grâce au dévouement des équipes du 911 de la Ville de Québec, le service reste assuré 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers mes anciens collègues qui veillent continuellement sur notre sécurité.

De notre côté, nous allons profiter de cette période pour nous préparer et reprendre à tête reposée les négociations pour l'annexe « K » en janvier. Si vous avez des questions ou des suggestions concernant vos droits ou intérêts, n'hésitez pas à me contacter par courriel à dlafond@sfmq.qc.ca ou par téléphone au 418-780-8140.

Je vous souhaite un joyeux temps des Fêtes.

Dave Lafond
Directeur
Plateau 911



L'ACHAT LOCAL EN PREMIER DOIT DEVENIR UN AUTOMATISME !

Depuis la pandémie, je vous encourage, en cette période des Fêtes, à privilégier l'achat local comme première option. Ce geste, qui peut sembler anodin, a pourtant un impact immense sur plusieurs aspects de notre communauté.

Voici cinq raisons pour lesquelles cette habitude est si puissante :



Une nécessité économique

Dans un monde globalisé où les choix de consommation sont infinis, l'achat local se présente comme une solution économique prometteuse. En privilégiant les produits et services locaux, les consommateurs soutiennent non seulement leur communauté, mais participent également à la dynamisation de l'économie locale.



Retombées économiques directes

L'achat local stimule l'économie en maintenant les ressources financières au sein de la communauté. Lorsqu'un consommateur choisit d'acheter chez un petit commerçant plutôt que dans une grande chaîne multinationale, une plus grande proportion de ces dépenses est réinvestie localement. Selon des études, pour chaque dollar dépensé dans une petite entreprise, une grande partie revient à la communauté sous forme de salaires, de loyers et d'autres dépenses. En revanche, les multinationales repartent avec la majorité des sommes dépensées.



Création d'emplois

Favoriser les commerces locaux contribue également à la création d'emplois. Les petites entreprises sont souvent considérées comme le moteur de l'emploi, car elles représentent une part significative des nouvelles créations d'emplois. Lorsque les consommateurs privilégient les établissements locaux, cela incite à l'embauche de personnel supplémentaire, renforçant ainsi le tissu social et économique des quartiers.



Impact environnemental

L'achat local a aussi des bénéfices environnementaux. En réduisant la distance parcourue par les marchandises, on diminue les émissions de carbone liées au transport. De plus, les producteurs locaux tendent à adopter des pratiques agricoles durables, contribuant ainsi à une consommation plus responsable et respectueuse de l'environnement.



Renforcement du lien communautaire

Au-delà des effets économiques, l'achat local favorise le lien entre les consommateurs et leur communauté. Les petits commerçants connaissent souvent leurs clients par leur nom et peuvent adapter leurs offres en fonction des besoins spécifiques de la population locale. Ce lien renforce le sentiment d'appartenance et encourage une dynamique de solidarité entre les membres de la communauté.

En conclusion, l'achat local est bien plus qu'un simple acte de consommation ; c'est un choix stratégique qui influence positivement l'économie, l'emploi, l'environnement et la cohésion sociale. Il est évident que l'achat de certains produits, en raison de leur prix et de leur disponibilité, nous force parfois à faire des transactions avec les géants du web. Cependant, en privilégiant les entreprises locales, chaque individu a le pouvoir d'agir sur son écosystème économique. Il est temps de faire de l'achat local une priorité et d'en faire un pilier de notre quotidien.

Réal Pleau, président
Mais avant tout un résident et un citoyen de la belle Ville de Québec



LE BONHEUR AU TRAVAIL

À l'approche de la fin de l'année, beaucoup d'entre vous feront, consciemment ou non, un bilan de votre dernière année de travail. Ce bilan est essentiel pour établir vos objectifs et résolutions pour l'année à venir. Parmi les différentes variables de ce bilan, l'une des plus importantes est votre niveau de bonheur au travail.

Le bonheur au travail est souvent le résultat d'un environnement respectueux. Lorsque les employés se sentent valorisés et respectés, ils sont plus motivés et engagés. Cela peut se traduire par une meilleure collaboration, une réduction du stress et une augmentation de la satisfaction professionnelle. Il est donc crucial pour assurer la productivité et le bien-être des employés. Un environnement de travail épanouissant ne se crée pas par hasard; il résulte de la mise en place de divers facteurs qui favorisent la satisfaction et l'engagement des employés. Votre Syndicat se soucie beaucoup de votre bonheur au travail et cherche constamment à améliorer vos conditions de travail pour augmenter votre indice de bonheur. Cependant, vous et les membres de votre équipe êtes en grande partie responsables de votre milieu de travail et du bonheur des uns les autres.

Voici quelques facteurs clés et conseils pour rendre vos collègues heureux :

Facteurs de bonheur au travail

- * **Reconnaissance et appréciation** : Les employés se sentent valorisés lorsqu'ils reçoivent des compliments et des remerciements pour leur travail. La reconnaissance peut prendre la forme de félicitations publiques, de primes ou de promotions.
- * **Équilibre vie professionnelle/vie personnelle** : Un bon équilibre entre le travail et la vie personnelle permet aux employés de se ressourcer et de réduire le stress. Des horaires flexibles et la possibilité de télétravailler peuvent grandement aider.
- * **Opportunités de développement** : Les employés apprécient les opportunités de formation et de développement professionnel. Cela leur permet de progresser dans leur carrière et de se sentir plus compétents et confiants.
- * **Environnement de travail positif** : Un environnement de travail agréable, avec des collègues sympathiques et un bon esprit d'équipe, contribue au bonheur des employés. Un lieu de travail bien aménagé et ergonomique est également important.
- * **Autonomie et responsabilité** : Donner aux employés la possibilité de prendre des décisions et de gérer leurs propres projets peut augmenter leur satisfaction et leur engagement.
- * **Rémunération et avantages sociaux** : Une rémunération équitable et des avantages sociaux attractifs, comme des assurances santé et des congés payés, sont des facteurs clés de satisfaction.
- * **Communication ouverte** : Une communication transparente et ouverte entre les employés et la direction favorise un climat de confiance et de respect mutuel.
- * **Sens au travail** : Les employés sont plus heureux lorsqu'ils trouvent un sens à leur travail et qu'ils voient l'impact positif de leurs efforts sur l'entreprise et la société.

Conseils pour rendre vos collègues heureux

- * **Être positif et encourageant** : Adopter une attitude positive et encourager les collègues peut créer une atmosphère agréable. Un simple sourire ou un mot gentil peut faire une grande différence.
- * **Écouter et soutenir** : Prendre le temps d'écouter les préoccupations et les idées de ses collègues montre que vous les respectez et les appréciez. Offrir du soutien en cas de besoin renforce les liens et la solidarité.
- * **Collaborer et partager** : Travailler en équipe et partager les connaissances et les ressources favorise un environnement de travail collaboratif et harmonieux.
- * **Respecter les différences** : Valoriser la diversité et respecter les différences de chacun contribue à un environnement inclusif et respectueux.
- * **Reconnaître les efforts** : Féliciter les collègues pour leurs réussites et leurs efforts montre que vous appréciez leur travail et leur contribution.
- * **Être fiable et responsable** : Tenir ses engagements et être fiable renforce la confiance et le respect mutuel.
- * **Créer des moments de convivialité** : Organiser des activités sociales ou des moments de détente permet de renforcer les liens entre collègues et de créer une ambiance conviviale.

En somme, ces attitudes et comportements peuvent grandement contribuer à rendre l'environnement de travail plus agréable et à favoriser le bonheur de vos collègues. Enfin, le bonheur au travail est directement lié au respect et joue un rôle crucial dans le bien-être des employés et la réussite de l'entreprise. Créer une culture de respect et de bonheur au travail est donc bénéfique pour tous.

Éric Fournier
Directeur des opérations

